

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

SEANCE DEMATERIALISEE DU 11 MARS 2021

DELIBERATION N° 2021-021

Objet : Fixation des capacités d'accueil et des critères de sélection pour les candidatures au diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée au titre de l'année universitaire 2021-2022.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'Education ;
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial et notamment son article 4 I ;
Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;
Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;
Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;
Vu la délibération n°2020-97 du 4 septembre 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant sur les modalités d'organisation à distance des délibérations des instances collégiales d'Université Côte d'Azur ;
Vu l'avis favorable du Conseil Académique d'Université Côte d'Azur du 16 février 2021 ;
Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Pascal CREMOUX, Directeur des Etudes et de la Formation.

FIXE les capacités d'accueil et les critères de sélection pour les candidatures au diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée au titre de l'année universitaire 2021-2022 comme annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **23**

Fait à Nice, le 11 mars 2021

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Conseil d'Administration

Marc DALLOZ

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2021-021**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE :
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE :

25 MAR. 2021

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

SELECTION année 2021-2022

DIPLÔME	DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE		
MENTIONS	Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires Maladies rénale, dialyse, transplantation rénale Psychiatrie et Santé mentale Oncologie et Hémato-oncologie		
Date d'ouverture de la campagne de recrutement en 1^{ère} année	3 mai 2021	Date de fermeture de la campagne de recrutement en 1^{ère} année	30 juin 2021
Date prévisionnelle de la commission de sélection en 1^{ère} année	Au fil de l'eau	Ouvert à la rentrée 2021 (OUI / NON)	OUI
Capacité d'accueil en 1^{ère} année d'IPA	30	Capacité d'accueil dans la 1^{ère} année de la mention	/
Date d'ouverture de la campagne de recrutement en 2^{ème} année	20 mai 2021	Date de fermeture de la campagne de recrutement en 2^{ème} année	19 juillet 2021
Date prévisionnelle de la commission de sélection en 2^{ème} année	Au fil de l'eau	Ouvert à la rentrée 2021 (OUI / NON)	OUI
Capacité d'accueil en 2^{ème} année d'IPA	5	Capacité d'accueil dans la 2^{ème} année de la mention	/

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

Pièces constitutives	Pièces Demandées	Critères d'appréciation
Relevé de notes du baccalauréat	NON	Matières examinées : /
Diplôme d'état d'infirmier	OUI	Etre titulaire du DE d'Infirmier Diplôme requis pour l'entrée en formation
Relevés de notes des études supérieures	OUI	Matières examinées : Toutes Matières examinées pour les étudiants candidatant en deuxième année : Semestre 1 : UE Clinique UE Sciences infirmières et pratique avancée UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie UE Langue vivante UE Méthode de travail Semestre 2 : UE Clinique UE Sciences infirmières et pratique avancée UE Formation et analyse des pratiques professionnelles UE Santé publique

		<p>UE Recherche UE Stage</p> <p>Le redoublement ou la compensation sont-ils des critères d'appréciation ? NON</p> <p>Analyse de la cohérence entre le parcours suivi et le diplôme envisagé ? OUI</p>
<p>Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel</p>	OUI	<p>Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe) Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire)</p>
<p>Curriculum Vitæ détaillé</p>	OUI	<p>Élément de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et de cerner des éléments de personnalité du candidat</p>
<p>Lettres de recommandation <input checked="" type="checkbox"/> <i>Facultatif</i></p>	OUI	<p>Ne rentre pas dans les critères de sélection mais permet d'apporter un soutien à la candidature</p>
<p>Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger <input checked="" type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input type="checkbox"/> <i>Facultatif</i></p>	OUI	<p>Niveau CECRL attendu : B2</p>
<p>Niveau de langue en anglais <input type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input type="checkbox"/> <i>Facultatif</i></p>	NON	<p>Niveau CECRL attendu : (à préciser dans le CV)</p>
<p>Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire...) <input type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Facultatif</i></p>	OUI	<p>Élément permettant d'évaluer la pertinence des travaux effectués au regard du diplôme souhaité</p>
<p>Justificatifs d'expérience professionnelle <input checked="" type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input type="checkbox"/> <i>Facultatif</i></p>	OUI	<p>Élément permettant d'apprécier l'adaptation du profil aux exigences du diplôme souhaité <u>Et</u> De justifier d'une ancienneté de trois ans dans l'exercice professionnel infirmier</p>
<p>Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (pour les formations en alternance) <input type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input type="checkbox"/> <i>Facultatif</i></p>	NON	<p>Ne rentre pas dans les critères de sélection mais permet d'apporter un soutien à la candidature</p>
<p>Document attestant d'une compétence complémentaire (préciser) <input type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input type="checkbox"/> <i>Facultatif</i></p>	NON	<p>Préciser les critères :</p>
<p>Entretien oral</p>	NON	